

Formation des membres du CSE - Mission SSCT (formation initiale)

Référence
HYSE-27

Durée, rythme
5 jours (35 h) en présentiel

Aménagement possible de la formation en fonction du positionnement

Diplôme / certification / attestation
Attestation

Délai d'accès
Plusieurs dates par an, nous consulter.

Modalités d'accès :

Dossier de candidature à compléter en ligne, Réponse de la candidature sous 1 mois.

Inscriptions possibles jusqu'à 72h avant le début de la formation, nous consulter

Prérequis
- Etre élu
- Maitriser les savoirs fondamentaux

Aptitudes requises
Capacités d'analyse, compétences en communication, esprit d'initiative, capacité à planifier et organiser, sens des responsabilités, esprit d'équipe, persévérance

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires devront être capables de :
Connaitre les obligations règlementaires en matière de santé, sécurité et de veiller à l'application,
Promouvoir l'amélioration de la santé, la sécurité et des conditions de travail, réaliser des enquêtes en matière d'accident du travail et des maladies professionnelles.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Mise en situation concrète des stagiaires à partir des études de cas, d'observations et de recherches au sein de son entreprise
- Juriste intervenant sur la partie pratique du CSE et IPRP intervenant sur la partie prévention des risques professionnels
- Apports théoriques et méthodologiques
- Exemples d'applications pratiques
- Animation participative, travail en groupe
- Jeux de rôle

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Utilisation d'une grille pratique de compétences lors des mises en situation collectives et individuelles.

MOYENS HUMAINS

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseillers formations, référent handicap, équipe administrative

MOYENS TECHNIQUES

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

VALEUR AJOUTÉE

Intervenants experts du domaine

MODALITÉS DE VALIDATION

Attestation de formation

ACCESSIBILITÉ

Tous nos locaux sont handi-accessibles. N'hésitez pas à contacter nos référentes handicap pour faire part de vos besoins

PROGRAMME

La réglementation Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT)
Point sur les évolutions du CHSCT vers le CSE
Rappel du rôle du CSE et la place du CSSCT dans le CSE
Les enjeux de la prévention
Les acteurs internes et externes
Définitions et statistiques
La responsabilité en cas d'accident
Missions et fonctionnement de la CSSCT
La méthodologie d'évaluation des risques
La démarche de l'évaluation des risques
Intervention des entreprises extérieures
L'insertion des handicapés
L'accueil des intérimaires
Les risques spécifiques : RPS, TMS, risques chimiques, biologiques...
Le bien être au travail et la qualité de vie au travail
Etude de cas
L'arbre des causes
Définitions et méthodologie
Etude de cas
Approfondissement des connaissances des risques spécifiques
Visualisation des situations et inventaire des risques
Hiérarchisation des risques
Mise en place des actions
La visite entreprise
Définitions
Méthodologie de la réalisation de la visite en entreprise
Etude de cas
La communication et la gestion des démarches de prévention : outils et méthodes
La communication
Le QQOQCCP appliqué à la préparation de la réunion Les procès verbaux et les comptes rendus
Etude de cas : simulation des réunions

INDICATEURS DE RÉSULTATS
calculés sur la période
Nouveauté - statistiques non disponibles

Lieu(x) de formation
Limoges - Say - Brive

Tarif HT inter
1 750 €

Tarif HT intra
Nous consulter

Pôle Formation UIMM
Site de Limoges - Say
9 rue JB Say - Zone Magré Romanet
87000 Limoges
05.55.30.08.08
accueil@formations-industrieslimousin.fr
www.formations-industrieslimousin.fr

Pôle Formation UIMM
Site de Brive
11 rue André Fabry
19100 Brive-la-Gaillarde
05.55.30.08.08
accueil@formations-industrieslimousin.fr
www.formations-industrieslimousin.fr